



La Direction générale adjointe espaces publics, patrimoine, mobilité durables, DCE - Direction du cycle de l'eau recherche :

TECHNICIEN "BASSINS VERSANTS" (F/H)

Cadre d'emplois : TECHNICIENS TERRITORIAUX

DCE - Service préservation de la ressource et GEMAPI

MISSIONS

La direction du cycle de l'eau travaille pour deux structures que sont la Communauté urbaine Caen la mer et le Syndicat Eau du bassin caennais. Elle gère donc les compétences assainissement, pluvial et GEMAPI sur les 48 communes de Caen la mer et la compétence production d'eau potable sur les 103 communes du syndicat Eau du bassin caennais dont 75 communes pour la compétence distribution.

Sous l'autorité du chef de service, vous êtes en charge de l'animation et du suivi des programmes d'intervention à l'échelle des bassins versants, notamment de programmes d'entretien et de restauration des milieux aquatiques sur certains secteurs sans maîtrise d'ouvrage propre et d'actions de lutte contre l'érosion et le ruissellement.

Vous mettez en œuvre des actions auprès des acteurs locaux, visant à préserver quantitativement et qualitativement la ressource en eau et les milieux aquatiques.

Vous travaillez en étroite collaboration avec le chef du service "Préservation de la ressource et GEMAPI" et avec l'équipe qui intervient sur les aires d'alimentation de captages.

ACTIVITES

- Participation à l'état des lieux du territoire en matière de milieux aquatiques et à l'échelle des bassins versants (érosion-ruissellement, pollutions diffuses).
- Elaboration puis mise en œuvre les programmes pluriannuels de gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques ou d'intervention à l'échelle des bassins versants.
- Suivi technique et administratif des projets.
- Maîtrise d'œuvre et suivi des travaux sur cours d'eau, en maîtrise d'ouvrage Caen la mer.
- Accompagnement technique et administratif des collectivités et des agriculteurs pour le montage de dossiers spécifiques (plantation de haies par exemple).
- Organisation et animation des réunions avec les différents acteurs concernés (réunions de suivi, de chantier, de concertation...),
- Information aux communes, aux riverains et aux usagers des démarches en cours.
- Collaboration avec les partenaires techniques et financiers.
- Appui technique et de conseil aux usagers et aux acteurs du territoire, ainsi qu'aux services de Caen la mer susceptibles d'intervenir sur les milieux aquatiques.
- Participation à la veille réglementaire et technique dans le domaine de la protection de la ressource en eau.

PROFIL REQUIS ET COMPETENCES

Recruté(e) par voie statutaire (titulaire ou lauréat de concours) à défaut recruté(e) par voie contractuelle, vous disposez d'une formation technique en environnement de type BTS (GEMEAU, GPN, ...) ou licence professionnelle. Une expérience dans le domaine concerné par le poste et des connaissances techniques et réglementaires dans le domaine de l'eau et de l'agriculture sont nécessaires. Vous avez la connaissance des écosystèmes aquatiques et de leur fonctionnement, des techniques de restauration de cours d'eau. Vous connaissez le fonctionnement des collectivités territoriales, les principes de gestion budgétaire, les procédures de marchés publics, les méthodes de communication, d'animation et de concertation. Le recueil, le traitement d'informations et la réalisation de diagnostics de terrain sont pour vous des missions aisées.

Votre esprit de synthèse et votre aisance relationnelle vous permettent de rédiger des documents à destination du grand public. Vous savez utiliser les fonctionnalités des logiciels bureautiques (*Word, Excel, Power point, Outlook*) et autres applications métier de système d'information géographique et de cartographie.

Vous êtes autonome, rigoureux et avez le sens de l'organisation. Vous savez vous adapter, prendre des initiatives et travailler en équipe. Votre capacité d'écoute et votre aisance relationnelle vous permettent de réussir à négocier. Vous êtes titulaire du permis B.

CONDITIONS D'EXERCICE LIEES AU POSTE

Poste à temps complet sur la base de 40 h 00 hebdomadaires avec RTT - Une souplesse horaire peut vous être demandée selon les chantiers et les besoins du service - Astreinte d'exploitation sur la base du volontariat et réunions en soirée ponctuellement - Être titulaire du permis B - Véhicule de service mis à disposition sur le temps du travail pour les déplacements sur sites.

Avantages collaborateurs : Télétravail possible – Participation complémentaire santé sous conditions – Adhésion à une garantie prévoyance maintien de salaire au choix – Titres restaurant – Participation aux frais de transport collectif ou forfait mobilité – Comité des œuvres sociales ou CLAS – Conciergerie – Association sportive et de loisirs.